

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-733/SG/TAM portant annulation d'une autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-733/SG/TAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

26 avril 1974

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro

10 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rapporté: La décision n° 72-1462/SG/AI du 17 octobre 1972, autorisant M. Abdi Weirah Mohamed à exercer le commerce des boissons, licence de 6e classe, dans le kiosque à tabac sis devant la gare, plateau du Serpent, à Djibouti.